

l'Union américaine. Je soutiens, par conséquent, que nos cultivateurs ne quittent pas le pays dans le but d'améliorer leur condition aux Etats-Unis. Les gens émigrent-ils parce que le tarif est moins élevé aux Etats-Unis qu'ici ?

On a tant dit de notre inique tarif, que l'on pourraît penser qu'en allant aux Etats-Unis, les Canadiens vont trouver des champs élysées où il n'y a aucun tarif. Mais tout le monde sait que le tarif américain est beaucoup plus élevé que le nôtre, probablement près du double. Ainsi les Canadiens ne vont pas là pour échapper à l'inique tarif canadien.

Pourquoi, alors, émigrent-ils ? Quelques-uns émigrent à cause de la variété d'industries existant aux Etats-Unis, et dont le développement est bien supérieur au développement de nos propres industries ; parce que la richesse de ceux qui, pendant près d'un siècle, ont été engagés dans ces divers genres d'affaires rémunératifs, est tellement grande qu'ils peuvent mieux que nous placer leur argent dans des entreprises. Pourquoi trouvons-nous que les Américains ont un avantage sur nous ? C'est parce que, depuis près de cent ans, ils suivent cette politique que nous ne suivons que depuis 1878, le tarif protecteur, et ils ont développé leurs industries à un tel point qu'aujourd'hui, le peuple canadien y trouve une plus grande variété d'emplois qu'ici. Mais nous avons essayé de remédier à cet état de choses. Nous avons établi le tarif protecteur canadien, un tarif national, grâce auquel nous développons nos industries, de sorte que, chaque année, nous offrons un plus grand champ de travail à notre population, afin de pouvoir la retenir dans le pays. Quant à l'augmentation ou la diminution de la population, j'y attache peu d'importance, car les chiffres cités par l'honorable député peuvent être manipulés à l'appui de tout argument. On ne peut se baser sur le recensement, car il ne prouve pas cela ; et si nous l'étudions attentivement, nous verrons qu'il y a graduellement une augmentation naturelle.

M. CHARLTON : Très lente.

M. SPROULE : Je ne crois que cela nous nuise d'attendre quelques années encore. Nous espérons que, dans une couple d'années, nous aurons le recensement, et les arguments qui nous manquent maintenant pour combattre les prétentions de l'honorable député de Norfolk-nord (M. Charlton) existeront alors, et je suis certain que nous constaterons qu'il se trompe tout à fait dans le calcul qu'il a de nouveau soumis à la chambre.

La chambre a à son service un comité important qui peut étudier cette question, autant que cela est utile. Je ne vois pas de nécessité de nommer un autre comité. Si l'honorable député désire faire partie du comité de l'agriculture et de la colonisation, avec l'idée de soumettre de nouveaux renseignements, le gouvernement consentira, certainement à la chose et le comité sera content d'accepter les services d'un aussi habile statisticien. Pour le moment, un nouveau comité n'est pas nécessaire.

Je soutiens donc qu'il n'y a pas une émigration considérable aux Etats-Unis, et que les Canadiens ne sont pas attirés là comme le dit l'honorable député, et ils n'y vont pas en grand nombre.

M. MILLS (Bothwell) : J'avoue que je suis étonné de voir le genre d'argumentation adopté par le ministre de l'agriculture. On pourrait sup-

poser que s'il était convaincu de la fausseté des assertions de l'honorable député de Norfolk-nord (M. Charlton), il serait content de nommer un comité pour établir les faits. L'honorable ministre dit que nous avons déjà un comité ; il n'a pas oublié, je suppose, que nous avions ce même comité en 1876 ou 1877, et qu'un autre fut nommé pour rechercher la cause du mauvais état de l'agriculture dans le pays. L'honorable ministre et ses amis ne croyaient pas alors que le comité existant était exactement le comité capable de faire une enquête de ce genre, et ils approuvèrent la nomination d'un comité spécial.

M. CARLING : Quand cela ?

M. MILLS (Bothwell) : Lorsque fut nommé le comité chargé de s'enquérir du mauvais état de l'agriculture.

M. CARLING : En quelle année.

M. MILLS (Bothwell) : Je crois que c'était en 1876.

M. CARLING : Je n'étais pas membre de la chambre alors.

M. MILLS (Bothwell) : Eh bien ! les amis de l'honorable ministre étaient alors membres de la chambre, et j'espère qu'il ne répudiera pas la responsabilité qu'ils ont assumée. Le prédecesseur de l'honorable ministre soumit à la chambre un rapport démontrant l'importance de l'immigration dans notre Nord-Ouest, mettant le chiffre de cette immigration à 150,000 personnes.

L'honorable ministre chercha à vérifier l'exactitude de ces chiffres, en faisant un recensement dans les territoires du Nord-Ouest, recensement qui fut fait dans le simple but de contredire les assertions faites par ce côté-ci de la chambre. Ce recensement démontre que les six-septièmes des immigrés mentionnés dans le rapport du ministre de l'agriculture, n'étaient pas dans les territoires du Nord-Ouest. En face de ces chiffres, je crois que nous pouvons conclure que les renseignements que l'honorable ministre donne de temps à autre à la chambre, ne sont pas plus fidèles en ce qui regarde d'autres parties du Canada, qu'en ce qui regarde l'immigration dans le Nord-Ouest. C'est un état de choses sérieux dévoilé par les faits et les chiffres soumis, dans le moment, à la chambre, par l'honorable député de Norfolk-nord (M. Charlton). L'honorable député nous offre les données sur lesquelles le renseignement est basé, et personne, de la droite, ne se lève pour contredire la chose. M. l'Orateur, en étudiant notre statistique et la statistique de nos voisins, je crois que nous pouvons en conclure que l'honorable député (M. Charlton) nous a fourni des renseignements très exacts ; on ne saurait en douter. Nous savons que l'immigration ne représente en aucune manière l'augmentation naturelle de la population tant dans le pays, que dans le Royaume-Uni. Ces faits prouvent éloquemment les larges proportions que prend l'émigration. Voici, M. l'Orateur, ce que promirent les honnables députés de la droite lorsqu'ils arrivèrent au pouvoir. Ils dirent : "Vous avez un exode considérable de la population, de ce pays, renvoyez le gouvernement de l'honorable député d'York-Est (M. Mackenzie) et mettez-nous au pouvoir, et nous adopterons une politique qui retiendra les Canadiens dans le pays." Ils arrivèrent au pouvoir dans le but de faire cesser cet exode qu'ils disaient exister. Cet exode était de 23,000 par an, sous